COMMUNE NOUVELLE LIVAROT – PAYS D'AUGE

Délibération N° 13.11.2023 / 06

LUNDI 13 NOVEMBRE 2023 à 18 HEURES 30

SÉANCE PUBLIQUE AU TELECENTRE Rue Delaplanche à LIVAROT

Nombre de conseillers en exercice : 69

Nombre de présents : 36 Nombre de pouvoirs : 8 Absents sans pouvoirs : 25 Majorité absolue : 35

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le 13 novembre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d'Auge », légalement convoqué le 07 novembre 2023, s'est réuni en séance publique, au Télécentre, rue Delaplanche à Livarot, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire.

Etaient présents: Mme Renée ANDRÉ, Mr Guillaume ANNE, Mr Roland BAUCHET, Mr Jean-Claude BÉNARD, Mme Vanessa BONHOMME (arrivée à 18h42), Mme Josette BRACONNIER, Mme Charlotte CHEVALLIER, Mme Géraldine DE BONAFOS, Mme Martine DESHAYES, Mr Jean-Louis DESMONTS, Mr Bernard DORIO, Mme Marianne FLORAT, Mr Alain FOUQUET, Mr Mickaël FOUQUET, Mr François GILAS, Mme Edwige HAYS, Mme Véronique HOMMAIS, Mme Sylvaine HOULLEMARE, Mme Jacqueline JULIEN, Mr Didier LALLIER, Mr Denis LE GOUT, Mr Xavier LEMARCHAND, Mr Christophe LERNER, Mr Philippe LESAULNIER, Mr Dominique LESUFFLEUR, Mme Françoise MECKERT, Mr Dominique MOREAU, Mme Pascale PAYNEL, M. Michel PITARD, Mme Estelle PLANCHON, Mr Philippe SOETAERT, Mr Yohann-Cédric TELLIER, Mr Jean TURQUETY, Mr Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES, formant la majorité des Conseillers en exercice.

Absents ayant donné pouvoirs :

- Mr Jack BOISJOLY, pouvoir à Mme Véronique HOMMAIS.
- Mr Fabrice FOUCHET, pouvoir à Mr Jean-Claude BERNARD
- Mr Philippe GUILLEMOT, pouvoir à Mr Joël VREL
- Mme Sandrine LECOQ, pouvoir à Mr François GILAS
- Mme Christine MOTTé, pouvoir à Mme Sylvaine HOULLEMARE
- Mr Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE, pouvoir à Mr Frédéric LEGOUVERNEUR
- Mme Anne-Marie SEGUIN, pouvoir à Mr Jean-Louis DESMONTS.
- Mme Isabelle VAN DER TUIJN, pouvoir à Mr Xavier LEMARCHAND.

Absents excusés :

- Mme Mireille DROUET.
- Mme Emilie PIEDNOIR.

Absents:

- Mr Daniel ANTOINE.
- Mme Virginie BARRIERE.
- Mr Patrick BEAUJAN.
- Mme Evelyne BOUDEVIN.
- Mr Frédéric CANET.
- Mr Nicolas CHEREL.
- Mme Solène CUDENNEC.
- Mme Pauline DOLIGEZ.
- Mr Régis DUBOIS.
- Mr Thibault ECALARD.
- Mr Jérôme EDON.
- Mme Violaine GAUDEMER.
- Mr Arnaud JERU.
- Mme Véronique LADROUE.
- Mr Mickaël LAFOSSE.
- Mme Virginie LAURO.
- Mme Jeannine LECLERC.
- Mme Stéphanie MARTIN.
- Mme Laure MONTREUIL.
- Mr Arnaud PHILIPPE.
- Mme Pascaline PHILIPPON.
- Mme Chantal POUCHARD.
- Mme Audrey QUERUEL.

Mr Christophe LERNER est désigné secrétaire de séance.

CREATION D'EMPLOI DE 20 AGENTS RECENSEURS

Le Maire annonce à l'assemblée que le recensement de la population de l'ensemble de la Commune de Livarot – Pays d'Auge aura lieu du 18 Janvier au 17 Février 2024.

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France dans sa diversité, ainsi que son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants, le nombre de logements et sur leurs caractéristiques : âges, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements quotidiens, etc.

Les résultats du recensement aident à éclairer les décisions des pouvoirs publics, des professionnels, des entreprises et des associations pour mieux répondre aux besoins de la population.

Pour pouvoir effectuer le recensement sur l'ensemble de la commune de Livarot – Pays d'Auge, il est nécessaire de recruter vingt agents recenseurs sur la base d'un plein temps

pour la période du 3 janvier 2024 au 28 février 2024. Ils seront rémunérés au 1^{er} échelon du grade d'adjoint administratif (Echelle C1).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la création d'emploi pour vingt agents recenseurs sur la base d'un plein temps pour la période du 3 janvier 2024 au 28 février 2024 rémunérés au 1^{er} échelon du grade d'adjoint administratif (Echelle C1)

Pour extrait certifié conforme au registre, le 13 Novembre 2023.



Le Maire de la Commune, « Livarot – Pays d'Auge » Frédéric LEGOUVERNEUR

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060515-20231113-2023-11-17-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2023